

Droit international et constitutions dans des états post-conflits

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : Droit international et constitutions dans des états post-conflits / Abdoulaye Sylla

A pour autre édition sur un support différent : Droit international et constitutions dans des États post-conflits Abdoulaye Sylla 2021

Auteur(s) : Sylla, Abdoulaye

Publication : Paris : L'Harmattan

Date de copyright : C 2023

Description matérielle : 1 vol. (515 p.) ; 24 cm

Collection : Études Eurafricaines

ISBN : 978-2-14-032460-4

EAN : 9782140324604

Appartient à la collection : Études Eurafricaines
Études eurafricaines 2100-417X

Classification décimale Dewey : 341

Note sur les bibliographies et les index : Bibliogr. p. 459-510. Notes bibliogr

Note de thèses et écrits académiques : Texte remanié de Thèse de doctorat Droit international Paris 10 2021

Résumé ou extrait : Le droit international public a une influence active sur l'ordre constitutionnel des États post-conflits. Les administrations de paix, qui déconstruisent les conflits et pacifient les territoires, représentent, exceptionnellement, la porte d'entrée du droit international dans l'ordre juridique interne auquel il se substitue temporairement. Ces administrations facilitent le transfert du pouvoir aux nouvelles autorités étatiques, chargées de mettre en oeuvre la constitution de sortie de crise internationalisée. Cette constitutionnalisation du droit international sur le plan interne est devenue un outil de règlement et de prévention des conflits par le droit. Elle suscite une problématique que l'auteur articule autour de trois

axes de recherche : le cadre constitutionnel des administrations de paix, l'internationalisation de l'écriture des constitutions nationales et la mise en oeuvre des constitutions internationalisées dans l'ordre juridique interne. Cet ouvrage est plus que jamais d'actualité à l'heure où dans de nombreux États du monde, les instances internationales de médiation sont au chevet des États en situation de crise politico-institutionnelle afin de régler des conflits anciens ou latents.

Sujet - Nom commun : Reconstruction d'après-guerre -- Droit

Droit international -- Influence

Droit constitutionnel

Processus de paix -- Droit